

QUE FAIRE EN CAS DE SÉISME ?

	CONSIGNES GÉNÉRALES À RESPECTER EN CAS DE CATASTROPHE	CONSIGNES SPÉCIFIQUES AU RISQUE SISMIQUE
Avant	<ul style="list-style-type: none"> – Prévoir les équipements minimum de survie (radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, médicaments d'urgence, couvertures, vêtements de rechange, matériel de confinement). – S'informer en mairie : <ul style="list-style-type: none"> • des risques encourus ; • des consignes de sauvegarde et du signal d'alerte national. – Organiser le groupe dont on est responsable ; discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement). – Participer aux exercices de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> – Faire diagnostiquer la vulnérabilité au séisme de son bâtiment (par un professionnel de la construction parasismique) et, si nécessaire, le faire renforcer. – Identifier les lieux où se protéger (murs solides, encoignures de portes, tables résistantes...). – Repérer les points de coupure de gaz, d'eau, d'électricité. – Fixer les meubles lourds, enlever les objets lourds en hauteur. – Préparer un plan de regroupement familial.
Pendant	<ul style="list-style-type: none"> – S'informer en écoutant la radio : les premières consignes sont données par Radio-France et les stations locales de France Ô. – Informer le groupe dont on est responsable. – Penser aux personnes âgées et handicapées. – Ne pas aller chercher les enfants à l'école. – Ne pas téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours). 	<ul style="list-style-type: none"> – Se protéger en restant où l'on est : <ul style="list-style-type: none"> • à l'intérieur : s'abriter dans un endroit repéré préalablement ; • à l'extérieur : s'éloigner des bâtiments, des lignes électriques ou de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, cheminées, etc.) ; • en voiture : s'arrêter dans un endroit dégagé et ne pas descendre avant la fin des secousses. – Se protéger la tête avec les bras. – Ne pas allumer de flamme.
Après	<ul style="list-style-type: none"> – S'informer : écouter et suivre les consignes données par la radio et les autorités. – Informer les autorités de tout danger observé. – Apporter une première aide aux voisins. – Se mettre à la disposition des secours. – Évaluer les dégâts et les points dangereux, s'éloigner de ces derniers. 	<ul style="list-style-type: none"> – Sortir des bâtiments, ne pas se mettre sous ou à côté de lignes électriques et de ce qui peut s'effondrer. – Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble. – Couper l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités. – Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses. – S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis (qu'il y ait ou non retrait de la mer).

Les consignes à suivre

Les consignes à suivre pour se protéger du séisme sont les consignes générales (définies pour l'ensemble des risques naturels et technologiques) et les consignes spécifiques au séisme.